BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1745

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

546 380 197 RCS Lille-Métropole.
ONEY BANK.
Forme : Société anonyme.
Capital : 71801205 EUR.
Adresse : 34, avenue de Flandre, 59170 Croix.
Précédent propriétaire : 546 380 197 RCS Lille-Métropole. **ONEY BANK.** 798 338 182 RCS Nanterre. **IN CONFIDENCE INSURANCE.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : Oney Bank, Forme : Société anonyme, Adresse du siège : 34, avenue de Flandre, 59170 Croix, Capital : 71.801.205 euros, Numéro unique d'identification : 546 380 197, Lieu d'immatriculation : Lille Métropole. Société absorbée : In Confidence Insurance, Forme : Société par actions simplifiée, Adresse du siège : 4, avenue Laurent Cely, 92600 Asnières-sur-Seine, Capital : 1.000 euros, Numéro unique d'identification : 798 338 182, Lieu d'immatriculation : Nanterre. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 10 170 673 € - Passif : 13 190 959 € - Actif Net : - 3 020 286 €. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément à l'article L. 236-3 du Code de commerce, dès lors que la Société Absorbante détient la totalité des actions composant le capital social de la société absorbée et qu'elle s'est engagée à les détenir jusqu'à la date de réalisation, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de la société absorbée contre des actions de la société absorbante. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions de la société absorbante et rémunération de la Fusion, ni en conséquence, à augmentation du capital social de la société absorbante. Montant prévu de la prime de fusion : néant. Date du projet commun de fusion : 30 octobre 2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Lille Métropole le 02 novembre 2026 pour la société absorbante et au greffe du tribunal de commerce de Nanterre le 02 novembre pour la société absorbée..